

Les intervenants de cette journée, se référant à des champs disciplinaires différents mais complémentaires et à la leur de leur pratique professionnelle respective, aborderont leur perception, leur représentation, leur analyse de l'Interdit et des interdits.

L'interdit permet et favorise l'organisation et la construction du corps et de la psyché.

Il prescrit et proscriit.

L'interdit apporte et marque des limites auxquelles chacun est confronté. Il s'agira alors de faire avec, de composer, d'aménager, de respecter ou encore de transgresser...

L'interdit est à la croisée du subjectif et du culturel.

Selon les périodes, les contrées, les habitudes, les modes, les cultures, l'interdit portera une coloration différente, les interdits seront variables.

Comment aborder cette notion fondamentale et constitutive de chacun de nous ?
Quelle place pour l'interdit, les interdits dans notre pratique de travailleur social ?

PROGRAMME

8H30 • 9H00

Accueil des participants - émargements

9H00 • 9H15

Ouverture de la journée par **Patricia CHAUVEZ-SIOURD**, Responsable du pôle Accompagnement et Aide à la Personne, IRTS de Franche-Comté

9H15 • 10H30

Patrice DESMARE, Cadre pédagogique IRTS de Franche-Comté, Psychologue clinicien

« Pomme ou orange ?
Retour sur la malédiction du fruit défendu »

10H30 • 10H50 - PAUSE

10H50 - 12H00

Mickaël BALANDIER, Juriste et docteur en droit public

« Interdit ! Qu'est ce que tu me dis ? »

13H30 • 14H45

Anne BEAUSEIGNEUR, Psychologue clinicienne, Pôle de pédopsychiatrie, Novillars

« L'abus sexuel et les conséquences transgénérationnelles »

14H45 • 15H15 - PAUSE

15H15 • 16H30

Laurent QUILES, Directeur du dispositif ITEP Leconte de Lisle

« Titre à confirmer »

TARIFS

- Professionnel : 20 €
- Etudiant hors IRTS, adhérent ARTS, demandeur d'emploi : 10 €

Cette journée concerne les étudiants des filières :

- Accompagnant Éducatif et Social
- Aide Médico-Psychologique
- Auxiliaire de Vie Sociale
- Assistant Familial
- Assistant Soins en gérontologie
- Conseiller en Économie Sociale Familiale
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

Elle est également ouverte aux professionnels en fonction des places disponibles.

Renseignements et inscriptions pour les professionnels :

IRTS de Franche-Comté

Marjorie AMANI ou Patricia SIOURD

Tél. 03 81 41 61 37 ou 03 81 41 61 12

marjorie.amani@irts-fc.fr

patricia.sourd@irts-fc.fr

**INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL**

1 rue Alfred de Vigny · BP2107
25051 Besançon Cedex

Tél. : 03 81 41 61 00

Fax : 03 81 41 61 39

Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

www.irts-fc.fr

L'INTERDIT, LES INTERDITS

MARDI 6 MARS 2018

IRTS de Franche-Comté

AMPHITHÉÂTRE CLAUDE-NICOLAS LEDOUX